

Ville de Montréal

# L'APPROVISIONNEMENT PUBLIC MUNICIPAL : INNOVATIONS ET CHANGEMENTS

Congrès provincial  
Corporation des approvisionneurs du Québec

30 septembre 2010

Montréal 

## L'activité contractuelle des organismes municipaux

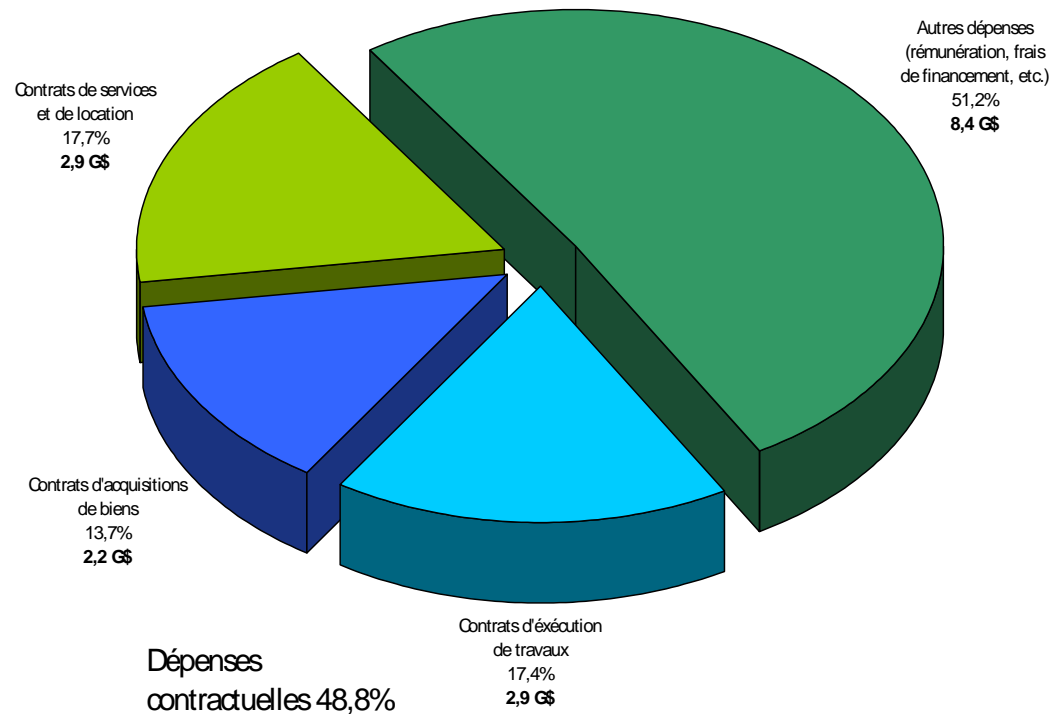
- Le poids des achats municipaux sur les marchés publics

	Ministères et organismes gouvernementaux	Organismes du réseau de l'éducation	Organismes du réseau de la santé	Organismes municipaux et paramunicipaux	TOTAL
Biens	0,4	1,6	2,5	2,2	6,7
Services	1,4	1,9	2,8	2,9	9,0
Construction	2,5	1,0	0,6	2,9	7,0
TOTAL	4,3	4,5	5,9	8,0	22,7

Source : Compilations spéciales du Secrétariat du Conseil du trésor et du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

## L'activité contractuelle des organismes municipaux

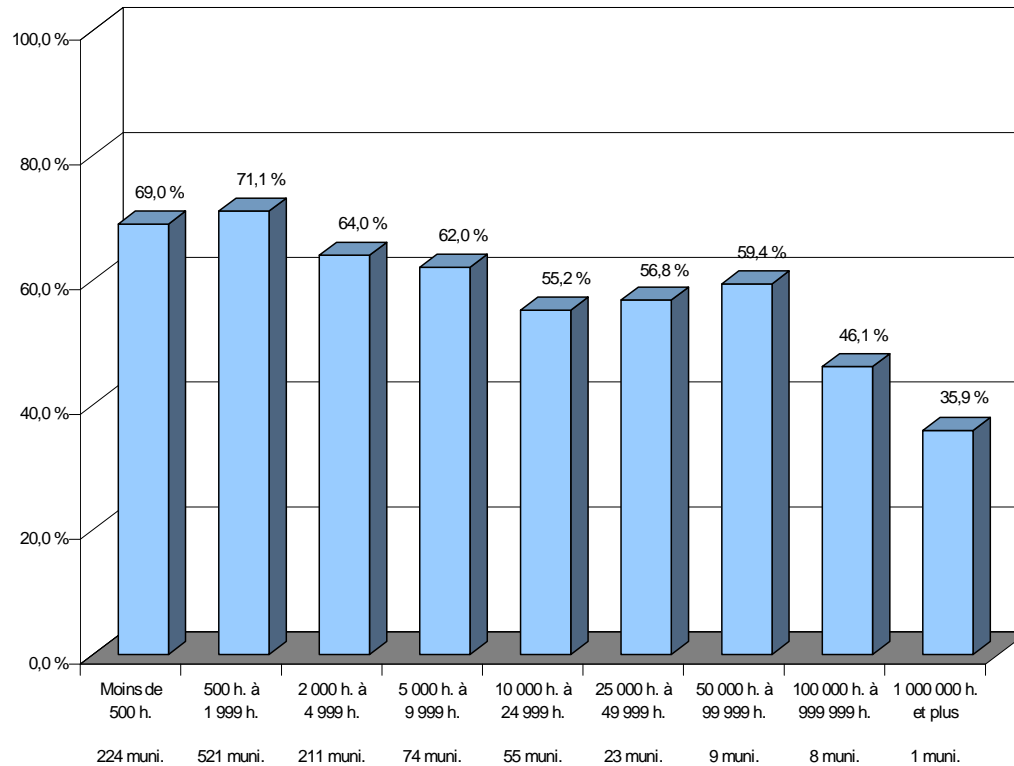
- Part des dépenses de nature contractuelle dans les dépenses consolidées des organismes municipaux, par catégories de contrats (2008)



Source : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

## L'activité contractuelle des organismes municipaux

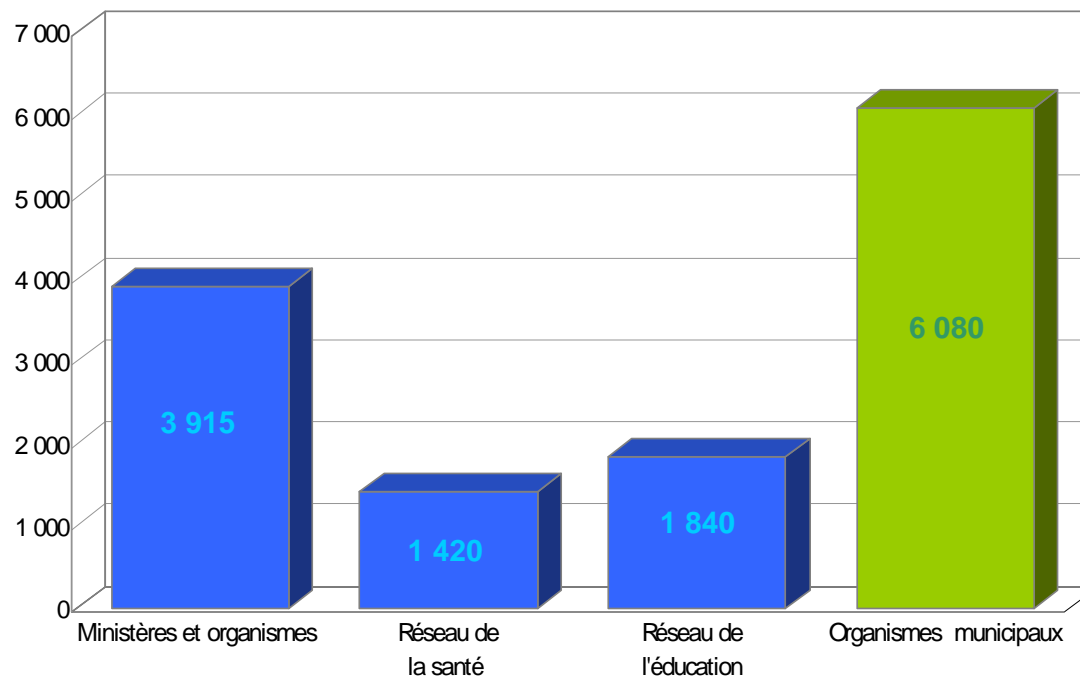
- Part des dépenses de nature contractuelle des municipalités dans l'ensemble de leurs dépenses, en fonction de la population (2008)



Source : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

## L'activité contractuelle des organismes municipaux

- Nombre d'avis d'appels d'offres publics publiés sur le site du SÉAO (2008)



Source : Secrétariat du Conseil du trésor.

- La dimension économique
  - L'apport substantiel du secteur privé : les municipalités font faire
  - Les leviers d'intervention du développement économique, particulièrement local
  - L'encouragement à l'innovation et au développement durable (environnemental et social)

- La dimension budgétaire et financière
  - Les impacts des dépenses des municipalités sur le fardeau fiscal des citoyens
  - Le financement des achats et des coûts de réalisation des projets
  - Les stratégies de partage de risque entre le secteur privé et le public

- La dimension administrative
  - Le cadre normatif, les politiques et les encadrements
  - La capacité d'action et l'expertise
  - La gestion des processus d'octroi de contrats : faire et faire-faire

- ❑ La stimulation de la concurrence et de l'accessibilité aux soumissionnaires
- ❑ La gestion des processus et la formation des employés municipaux
- ❑ Le développement de l'expertise
- ❑ La transparence et la reddition de comptes aux citoyens
- ❑ L'intégration des notions de développement durable



## La stimulation de la concurrence et de l'accessibilité aux soumissionnaires

- ❑ Obliger la vente des cahiers d'appel d'offres public par SÉAO
- ❑ Restreindre la divulgation de l'identité des soumissionnaires potentiels
- ❑ Clarifier les éléments de pratiques anticoncurrentielles et les sanctions
- ❑ Encadrer les communications entre fournisseurs, employés ou mandataires durant les processus d'appel d'offres
- ❑ Revoir les règles et processus entourant les appels d'offres sur invitation



## La gestion des processus et la formation des employés municipaux

- ❑ Assurer la formation des secrétaires de comités de sélection – services professionnels
- ❑ Encadrer la composition et la formation des membres des comités de sélection
- ❑ Promouvoir le partage des connaissances et de ressources professionnelles ou techniques
- ❑ Offrir soutien et entraide par le biais des municipalités, MRC, associations et le MAMROT



## La transparence et la reddition de comptes aux citoyens

- ❑ Procéder à la refonte et à la modernisation du cadre législatif et réglementaire
- ❑ Obliger l'adoption d'une politique de gestion contractuelle
- ❑ Encadrer les modifications aux contrats
- ❑ Diffuser l'information relative aux contrats octroyés en un lieu unique : SÉAO



## Le développement de l'expertise

- ❑ Planifier la mise en place d'un véritable système d'information par le biais du SÉAO
- ❑ Encouragement de nouvelles formules de partage de ressources professionnelles et techniques
- ❑ Évaluer et gérer la performance des fournisseurs



## L'intégration des notions de développement durable

- ❑ Favoriser l'achat de biens et services écoresponsables
- ❑ Soutenir l'émergence de l'économie sociale ou sa consolidation dans certains secteurs
- ❑ Promouvoir le respect des normes internationales du travail
- ❑ Intégrer de nouveaux modèles d'analyse basés sur le coût total et la durée du cycle de vie



Merci

